UNE

PROMENADE

AU FAUBOURG

ARNAUD-BERNARD.

DIME

PROMENADE

AU FAUBOURG

CELARDES OF A TEAL

UNE

PROMBNADE

AU FAUBOURG

ARNAUD-BERNARD.

La construction d'une caserne monumentale sur le boulevard Arnaud-Bernard étant une des questions qui, dans ce moment, occupent le plus l'attention publique, j'ai voulu fonder mon opinion sur tout ce qui a été dit pour et contre au sujet de l'emplacement qui doit être préféré pour cet édifice militaire. Il était donc de toute nécessité que, nonobstant la bise et la boue, je me transporte sur les lieux témoins de tant de controverses, ou même de tant d'intrigues; mais voulant me précautionner contre mon inexpérience, j'ai profité des bonnes dispositions d'un ami plus expert sur la matière, et cela pour bonne raison, vu que mon compagnon de promenade mérite sa réputation d'habile ingénieur-architecte.

Nous voilà en route, libres de toute préocupation, de camaraderies, de haines, et bien entendu, de toute intrigue. Nous arrivons sur ce boulevard, si désert, si pauvre en apparence, mais beau de son avenir: Dieu, protecteur des bonnes intentions, nous offre tout d'abord un officier d'artillerie de mes connaissances, d'ailleurs aussi distingué par son instruction variée que par son franc-parler. Il fumait son cigare à pleine bouche, et de façon à disparaître au milieu de la fumée. Voici une bonne fortune qui se présente, dis-je à mon compagnon: abordons ce militaire. Bonjour, M. l'officier; on dirait,

à vous voir si préoccupé, que vous dressez le plan de la caserne qu'on doit construire dans ces lieux. - Ah! bonjour, Messieurs, comment, vous vous promenez par un froid aussi piquant! il n'arrangera point votre rhume. Cela n'est que trop vrai, répondis-je; mais il le fallait bien, car, Monsieur et moi avons voulu satisfaire notre curiosité, et venir reconnaître le bel emplacement qu'on vous destine. - Vraiment, c'est pour cela que vous auriez quitté votre salon si doux? - Certainement. - Dans ce cas, je vous laisse, Messieurs, à vos plaisirs et me retire; j'en ai vu assez et même trop : au revoir. - De grâce, M. l'officier, faites-nous le plaisir, ou même, je vous prie instamment, de rester un moment avec nous. — Volontiers; mais en quoi puis-je vous être agréable? - Je vous rappelle, Monsieur, que nous sommes venus ici, pour voir l'emplacement de votre prochaine caserne, et, en même temps, pour reconnaître celui où il était question de la placer, en face de la rue de Lascroses. C'est pourquoi, nous serions très-flattés de pouvoir être renseignés par un officier aussi compétent que vous l'êtes dans cette partie. - Bien que je n'accepte point votre compliment, Monsieur, je resterai avec plaisir. Je vous avouerai que, lors de votre arrivée, vous m'avez surpris dans un moment d'humeur, tel que mon cigare n'a pas duré une minute dans ma bouche; je crois même en avoir avalé une portion. - Tant pis, cela pourrait vous faire beaucoup de mal. — Bah! pas autant qu'une caserne dans ce maudit local. Votre Conseil Municipal, Messieurs, n'entend rien à l'assiette d'un bâtiment militaire; d'ailleurs, il est peut-être à la hauteur de ses fonctions; mais cela ne l'excuse point de la sotte prétention d'en savoir plus qu'un officier supérieur, qui a étudié et visité tous les terrains de ces environs, et qui, possédant des connaissances spéciales, a choisi et préféré le terrain en face la rue du Parc. Avant de se décider pour un autre endroit, vos Conseillers Municipaux auraient bien fait de prendre des renseignemens auprès de ce commandant du génie, il leur aurait appris, conformément à ses instructions, que la caserne devrait être placée le plus près possible du parc d'artillerie, afin de le protéger et de le mettre à l'abri d'un coup de main, d'une incursion ennemie — Comment donc, M. l'officier, est-ce que la caserne doit être une place forte, une citadelle, un fort détaché, peut-être?

- Rien de tout cela; cependant on doit la construire de manière à ce qu'elle offre un point de défense assez respectable : cela ne coûtera point davantage. - Mon compagnon, l'ingénieur, qui jusqu'à ce moment avait gardé le silence, sort, à ces dernières paroles, de son apathie apparente, et, s'adressant à notre officier: Vous croyez, Monsieur, qu'il n'en coûterait pas davantage de fortifier votre caserne; si je ne me trompe, vous êtes dans l'erreur aussi bien que notre Conseil Municipal, qui a évalué seulement à 250,000 fr. le surplus de la somme nécessaire pour bâtir à l'entrée du faubourg. On dirait que le conseil ignore le grand nombre des maisons qu'il faudrait acquérir, leur valeur élevée dans cette localité, ainsi que celle des jardins qui en dépendent : on n'a point encore compté avec les propriétaires, qui ne manqueront pas de se prévaloir de l'occasion. J'estime que cet emplacement coûtera, pour le moins, quatre cent mille francs de plus que celui que nous voyons en face de nous. Il est de toute évidence qu'en placant la caserne monumentale à l'entrée du faubourg, depuis la route de Paris jusqu'au cheminqui, du boulevard conduit à l'Embouchure, non-seulement on n'aurait à acquérir que cette étable et cette petite maison de jardinier, mais encore le terrain y serait d'une valeur deux ou trois fois moins élevée, vu qu'ici il n'y a que des champs, des prés et peu de jardins. Je vous dirai plus, monsieur l'officier, puisque vous croyez qu'il est utile et recommandé par le ministre de protéger le parc d'artillerie, cette position est précisément ce qu'il vous faut ; du haut de vos pavillons vous domineriez l'intérieur et pourriez facilement surveiller ceux qui voudraient escamoter vos canons. -- A la bonne heure, Monsieur, je vois que vous êtes un homme entendu, raisonnable, vous savez joindre une sage économie avec les conditions requises d'une caserne; vous auriez pu même ajouter que nos artilleurs, chargés d'un quintal de fourrages, en partant des magasins, n'auraient pas autant d'espace à parcourir; la distance de l'école d'artillerie serait aussi plus rapprochée; ce sont autant de considérations importantes pour le bien du service. - Doucement, Messieurs, à mon tour, bien que je n'aie point l'honneur d'être officier d'artillerie ni ingénieur, je ne suis pas moins convaincu que ce terrain, proposé par la commission et par M. le commandant du

génie, ne soit dans un bas fonds nécessairement insalubre, et voilà pourquoi le conseil a bien fait de rejeter ce plan. - Il ne s'agit pas maintenant de ce projet entre M l'officier et moi, nous convenons qu'il présente quelques imperfections résultant de l'abaissement du sol; mais en appuyant du côté du faubourg je persiste à dire, et Monsieur est aussi de cet avis, qu'il est impossible de choisir un emplacement qui réunisse autant de conditions avantageuses. -Expliquez-vous mieux, mon cher ingénieur, je ne comprends point, d'abord et comme vous, un plan, mais avec du sens commun et vos démonstrations je saurai distinguer le vrai. - Le projet dont je parle n'est point nouveau, puisqu'il a déjà été tracé et adopté par tous les ingénieurs militaires qui, depuis 1827, ont été envoyés par le ministre de la guerre, pour la construction de cette interminable caserne. Il y a même plus, car ce plan a été voté et approuvé par notre Conseil Municipal. D'après le tracé qui en fut fait, ce bâtiment devait être placé en face de nous; l'aile droite commençait à l'entrée du faubourg. Cette étable que vous voyez et cette petite maison disparaissaient, toute la façade s'étendait depuis la route de Paris jusqu'au chemin qui longe le jardin Liscencon. Vous voyez que, pour faire la vaste cour intérieure, il n'y aurait que des champs, des prairies, peu de jardins à acquérir; il ne s'y trouve aucune maison. Voilà ce qui explique pourquoi cette localité serait trois ou quatre fois à meilleur compte. Maintenant, je vous en laisse juge: n'est-il point de la dernière évidence que l'édifice monumental embellirait le boulevard et le quartier, tout aussi bien en le plaçant à gauche comme à droite de l'entrée du faubourg. Est-il permis à tout homme de bonne foi, ayant le gros bon sens, de soutenir le contraire? Vous conviendrez, avec moi, qu'il ne faut que venir ici et voir avec les yeux de la franchise, pour être surpris ou même trouver bien inconvenant que le Conseil Municipal, en désignant l'autre emplacement, dépense si mal à propostrois ou quatre cent mille francs de plus qu'il ne serait nécessaire pour ce terrain ci, d'ailleurs plus approprié aux besoins de l'artillerie. - Mon cher ami, tout ce que yous venez de nous dire me paraît véritablement sans réplique; cependant je vous avouerai qu'il me reste quelques scrupules; car je ne

conçois point comment notre administration municipale, composée généralement d'hommes judicieux et désintéressés, qui, dernièrement, a visité ces lieux, n'aie point eu la même opinion que vous, et, qu'au contraire, elle se soit prononcée pour l'autre localité, quoiqu'elle prévît, sans doute, qu'elle coûterait beaucoup Voilà un point que je ne saurais m'expliquer. -Je vois bien, mon cher, que vous êtes étranger à tout ce qui se passe; voici l'explication qu'il vous faut. Je vous ai déjà dit que le Conseil Municipal et les ingénieurs militaires avaient été d'accord, jusqu'à ce jour, pour bâtir la caserne sur ce terrain-ci; mais alors il n'avait pas été question d'ouvrir deux routes monumentales, partant du pont des Minimes, l'une conduisant au point rond de la Patte-d'Oie, et l'autre à la place Lafayette. Or, il est arrivé que les habitans du faubourg et de la rue Arnaud-Bernard, ont énergiquement réclamé contre l'ouverture de ces deux routes, qui leur auraient enlevé presque tout le transit des voitures et des piétons. Un membre du Conseil Municipal a pris avec chaleur les intérêts de ce faubourg; devenu chef d'une coalition contre les routes monumentales, il a d'abord essayé de faire établir la caserne à l'entrée du pont, et précisément à cheval, sur la direction du chemin projeté; mais cet essai a échoué, vu les grands empêchemens qu'on y a rencontrés pour la construction de ce bâtiment. Alors, un autre membre du conseil, formant la réserve, a proposé à tous les messieurs qui l'accompagnaient, l'emplacement que voilà. Il remplit le même but que n'avait pu atteindre le premier conseiller, c'est-àdire, que la caserne et sa cour intérieure, coupent également la direction de la route monumentale du pont à la place Lafayette. Comme la majorité du conseil improuvait les deux grandes routes, il a, par conséquent, adopté le plan du second conseiller. Voilà, mon cher, l'explication du choix qui vous embarrassait tant. - Je vous remercie, M. l'ingénieur, je comprends maintenant toute cette affaire; reste cependant que je trouve bien mauvais qu'on fasse payer 3 ou 400,000 fr. de plus aux contribuables, seulement pour empêcher les routes monumentales. - On trouverait peut-être bien quelqu'autre petite raison; par exemple, celle de contrarier le rapporteur du plan de Lascroses, ainsi que les auteurs des routes projetées; la coalition a voulu faire sentir sa force de majorité aux puissans; mais laissez faire, lorsqu'elle aura obtenu une décision légale qui supprime les routes, il est à croire qu'elle ne voudra point voter une somme aussi considérable et aussi complètement inutile; d'ailleurs, reste à savoir si l'autorité supérieure autoriserait une pareille dépense. - Messieurs, messieurs, s'écria notre officier, ce mauvais plan et les sommes énormes qu'il coûterait, sont encore loin d'être approuvés; vous ignorez sans doute, que le ministre de la guerre est complètement libre de placer la caserne dans l'endroit qui lui paraîtra le plus convenable pour le bien du service, et en même temps pour assurer une puissante protection à notre artillerie et à son immense matériel. Il a envoyé sur les lieux un officier supérieur du génie qui, à juste titre, jouit de sa confiance; cet officier, qui a fait son rapport au conseil municipal et au ministre de la guerre, a prouvé, par les meilleures raisons, que l'emplacement qui est en face la rue de Lascroses, réunirait toutes les conditions et tous les avantages qu'on puisse désirer pour une caserne d'artillerie; maintenant je vous demande si une assemblée totalement étrangère au service et surtout aux besoins de notre arme, peut faire prévaloir ses décisions contre celles d'un corps aussi spécial et aussi distingué que notre arme du génie; cela n'est pas possible, dites-le bien à ces messieurs. Je vous prie de m'excuser, si je suis obligé de vous quitter. - Le froid devenu plus piquant, force nous fut d'abandonner aussi le boulevard, et, pour mon compte, tout plein de ce que je venais de voir et d'apprendre, je suis rentré chez moi pour mettre un peu de suite à nos conversations et pouvoir en faire part aux personnes qui lui trouveraient quelque intérêt; toutefois, je les inviterai à saisir l'occasion du premier beau jour, pour se transporter sur les lieux, et là, notre conversation à la main, ils pourront vérifier très-facilement l'exactitude, ou même l'étonnante vérité des observations faites par notre savant ingénieur.

TOULOUSE

TOULOUSE, IMPRIMERIE DE J.-M. CORNE, RUE PARGAMINIERES, 84.